lycée professionnel Jean Durroux
Ariège
académie Toulouse

CIRCULATION DES CONVENTIONS

1. **Elève** : recherche du stage
Possibilité d'accompagnement par le professeur référent.

2. **Elève** : retour de la fiche navette au PP après accord du Pôle professionnel

3. **PP** : saisie dans Pronote (vérification horaires) et impression de la convention en 1 exemplaire

4. **PP** : remise de la convention à l'élève, pour signature par le professeur référent, le représentant légal et l'entreprise

5. **Elève** : retour de la conventions signée au PP

6. **PP** : remise de la convention au bureau des DDFPT pour signature du Chef d'établissement et photocopie en 2 exemplaires de la convention.

7. **DDFPT** : remise des 2 ex. de la convention au PP

8. **PP** : remise des 2 ex. de la convention à l'élève (pointage du retour sur Pronote)

Entreprise :
Obligation de compléter le tableau Assurances

Parents :
Obligation de compléter dans le tableau Transport, Hébergement, Restauration

- page 4 de la Convention -

Maj le 3/09/2021
Bureau DDFPT